



## ÉDUCATION : DU SAVOIR POUR TOUS À LA RÉUSSITE DE CHACUN

*L'école de la République porte un idéal : démocratiser l'accès au savoir, condition absolue pour concrétiser l'égalité des chances et donner à chacun les possibilités de s'accomplir. Ce défi de la démocratisation de la connaissance, l'école et l'enseignement supérieur ont su le relever : aujourd'hui, **71,6% d'une classe d'âge obtient le baccalauréat et 42% des jeunes Français ont un diplôme de l'enseignement supérieur.***

*Désormais, il faut **se fixer un nouvel objectif, celui de la réussite de chacun.** Elle passe par une revalorisation du métier d'enseignant, puisqu'ils sont, avec les parents, les premiers artisans de la réussite des élèves et par une reconnaissance à sa juste valeur de chaque élève.*

*En portant le budget de l'Education Nationale à 60,5Mds€ (premier poste de dépenses de l'Etat) et en investissant 39Mds€ dans l'Enseignement supérieur, **Nicolas Sarkozy a prouvé que la réussite de chaque jeune Français était sa priorité.** Notre ambition est de continuer à progresser sur le chemin de la réussite pour chacun.*

### **I. Depuis 2007, Nicolas Sarkozy a fait de la réussite des jeunes Français une priorité en misant sur l'individualisation de l'enseignement.**

#### **1/ Recentrage sur l'enseignement des fondamentaux**

La majorité a développé des dispositifs pour qu'aucun élève n'entre au collège sans maîtriser parfaitement la lecture, l'écriture et le calcul :

- Une **aide personnalisée**, qui a bénéficié à 1,3 million d'écoliers
- Des **stages de remise à niveau** effectués par 244 000 élèves de CM1 et de CM2
- Un **accompagnement éducatif** qui a bénéficié à 172 169 élèves d'écoles élémentaires publiques de l'éducation prioritaire
- Des **évaluations de CE1 puis de CM2** qui servent de guide aux enseignants

#### **2/ Personnalisation de l'enseignement et des parcours**

En plus d'un accompagnement individualisé, les élèves peuvent désormais :

- **Entamer un parcours en alternance dès la 4<sup>ème</sup> sur la base du volontariat.**
- **Intégrer l'un des 26 internats d'excellence destinés** aux élèves méritants qui ne bénéficient pas de conditions de réussite favorables dans leur quotidien.
- **Etre rapidement repérés s'ils sont « décrocheurs »** afin de se voir proposer une prise en charge adaptée. 254 000 décrocheurs ont été identifiés entre juin 2010 et mars 2011.
- **Bénéficier du programme ECLAIR**, développé dans 2100 écoles et plus de 300 collèges et lycées, qui donne plus d'autonomie aux équipes éducatives pour s'adapter aux besoins des élèves et assurer un suivi personnalisé de chacun.
- **Etre scolarisés dans des établissements ordinaires s'ils sont handicapés.** Depuis 2004, le nombre **d'élèves handicapés scolarisés a augmenté de 59,8%, soit 80.100 élèves supplémentaires.** Dans le second degré, l'augmentation dépasse 80%. A la rentrée 2011, **214 000 personnes handicapées sont scolarisées en milieu ordinaire.**

### 3/ La réforme du lycée pour garantir l'égalité des chances

- **Par la spécialisation progressive** : possibilité de changer de série au lycée général...
- **Par des dispositifs d'accompagnement renforcés** : stages de remise à niveau, d'anglais.
- **Par l'apprentissage dès le lycée professionnel** car apprendre un métier c'est le plus court moyen d'accéder à l'emploi.

### 4/ La lutte contre la violence scolaire

- **Par le déploiement des Equipes Mobiles de Sécurité et la mise en place de référents policiers dans les établissements** qui assurent, depuis la rentrée 2009, 3 missions de sécurisation : prévention, anticipation, accompagnement.
- **Par la création d'Etablissements de Réinsertion Scolaire** : en 2010-2011, les onze premiers ERS ont accueilli en internat des collégiens perturbateurs et plusieurs fois exclus de leur établissement, pour une scolarité aménagée pendant au moins un an.
- **Par une lutte contre l'absentéisme** : pour responsabiliser les parents, l'Inspecteur d'Académie peut, après plusieurs avertissements en cas d'absentéisme persistant, demander la suspension des allocations familiales dues au titre de l'enfant en cause.

### 5/ Revalorisation des enseignants

- **Par une revalorisation sans précédent de la rémunération des jeunes enseignants** : + 153 euros nets par mois depuis 2010 pour les jeunes professeurs certifiés et + 259 euros nets par mois pour les jeunes agrégés, soit l'équivalent d'un treizième mois.
- **Par le développement du Master en alternance pour les enseignants** : afin de s'initier à leur future pratique professionnelle dès leur première année de master.
- **Par une campagne de recrutement de 17 000 postes en 2011 et 19 000 en 2012.**

### 6/ Un enseignement supérieur ambitieux au service des étudiants

- **Des établissements plus autonomes et mieux dotés** :
  - **Un effort budgétaire sans précédent** : la dépense par étudiant est passée de 8 619 € en 2006 à 10 180 € (+18 %), un effort exceptionnel a été fourni avec les 5Mds€ de l'opération Campus et les 20,6Mds€ des Investissements d'avenir.
  - **L'autonomie, une révolution au service de la performance** qui permet notamment aux universités de renforcer leurs liens avec les entreprises.
- **Soutien à la vie étudiante avec la mise en œuvre d'un 10ème mois de bourse sur l'année universitaire 2011/2012** et d'un effort exceptionnel de **construction et de réhabilitation de résidences universitaires** (plus de 55 000 chambres en 5 ans).

## **II. Cette politique doit être poursuivie pour faire de la réussite de chacun une priorité**

Nous faisons **30 propositions autour de 5 axes** en faveur de la réussite de chaque élève:

### **1/ Une priorité : l'acquisition des savoirs fondamentaux pour tous les élèves du primaire**

- **Encourager la création de jardins d'éveil pour les enfants de 2 à 3 ans.**
- **Rendre l'assiduité obligatoire pour les élèves inscrits à l'école maternelle** parce que c'est le lieu fondamental des premiers apprentissages essentiels de l'enfant.
- **Réorganiser les rythmes scolaires** : allongement de 2 semaines de l'année scolaire, retour à la semaine de 4,5 jours, réorganisation de la journée pour que l'école s'adapte au rythme de l'enfant et non l'enfant au rythme de l'école.
- **Créer de nouvelles évaluations en début et fin de CM2** pour mieux identifier les forces et les faiblesses des élèves de CM2, classe charnière pour les élèves

- **Rendre publiques les évaluations-bilan du primaire et du collège afin de montrer la valeur ajoutée de chaque école et chaque collège.**
- **Expérimenter des établissements scolaires par classes plutôt que par quartiers :** l'idée est de regrouper tous les élèves de 6<sup>ème</sup> ou de 5<sup>ème</sup> dans un seul établissement pour protéger les élèves les plus jeunes de leurs aînés, parfois tentés de les menacer ou de les perturber, ce qui aussi faciliterait le travail de surveillance.

## **2/ La personnalisation de l'enseignement pour la réussite de chaque élève**

- **Faire davantage confiance aux établissements et leur donner plus de responsabilités :** les chefs d'établissement doivent pouvoir piloter leur établissement, recruter les enseignants, pour mieux tenir compte du profil des élèves et des besoins.
- **Passer du collège unique au collège pour tous,** en personnalisant les parcours par exemple avec des **classes métiers-études dès 14 ans**, à l'image du sport-études.

## **3/ La revalorisation de la place et de l'autorité des professeurs dans la société**

- **Mettre en place une évaluation des enseignants par le chef d'établissement :** il ne s'agit pas de stigmatiser les enseignants mais de mesurer leur capacité à faire progresser les élèves afin de créer une émulation positive au sein des établissements.
- **Renforcer le soutien pédagogique des jeunes enseignants lors de leur entrée dans le métier** en généralisant le master en alternance.
- **Revoir les obligations de service des enseignants :** intégrer dans leur mission non seulement les cours (un professeur doit assurer 15 h de cours par semaine s'il est agrégé et 18 h s'il est certifié) mais aussi l'accompagnement (tutorat, orientation, concertation). **Le but est de mieux valoriser et optimiser l'ensemble du temps qu'un enseignant passe dans son établissement, qui ne se limite pas aux heures de cours.** La redéfinition de ces missions pourrait aboutir à la création d'un nouveau corps qui concernerait les futurs professeurs et serait ouvert aux professeurs en exercice qui pourraient opter pour ce statut en échange d'une revalorisation de leur rémunération.

## **4/ Conduire tous les étudiants vers la réussite et l'insertion professionnelle**

Pour renforcer le lien entre université/entreprise, et favoriser l'insertion professionnelle :

- **Créer un prêt étudiant à taux zéro,** à remboursement différé et contingent au revenu pour les jeunes en formation.
- **Améliorer l'accès dans les IUT, BTS et Licence pro pour les bacheliers technologiques.**
- **Développer l'apprentissage et l'alternance à l'Université**

## **5/ Faire de la recherche un atout pour la France**

Nous proposons de **favoriser la création d'entreprises issues des laboratoires d'universités.**

## **III. Des propositions ambitieuses qui contrastent avec la démagogie de François Hollande et du PS.**

- **Le recrutement de 60 000 nouveaux enseignants :** Une proposition à 7,5Mds€ en 5 ans (et non pas 2,5Mds comme l'a mal chiffrée M. Hollande), in finançable en période de crise et inappropriée alors qu'en **20 ans, il y a eu 1 professeur en plus pour 14 élèves en moins, sans que l'on constate de meilleurs résultats des élèves ou une diminution du malaise des enseignants. Avec un tel budget consacré à créer des postes, la conséquence logique sera un gel des salaires.**

**L'allocation d'études :** une mesure à 12 milliards € par an qui ouvre la porte à l'assistantat. **Nous préférons que les jeunes acquièrent l'autonomie par le travail.**